

RÉSOLUTION N° 11-3

OPÉRATIONS RELATIVES À L'ARTICLE 6 DES STATUTS

A cet effet l'Assemblée générale approuve les délibérations prises par le Conseil d'Administration :

- le 12 avril 2019 autorisant le projet immobilier de reconstruction et réhabilitation du foyer BESSEIGE de Vaudebarrier ainsi que son plan de financement
- Le 16 janvier 2019 (autorisation d'acquisition) puis le 12 avril 2019 (plan de financement et hypothèque) pour les bâtiments situés 18 rue Denfert à Chalon sur Saône pour le siège des PEP71 et les pôles d'inclusion sociale et violences intrafamiliales.
- Le 16 octobre 2019 autorisant l'acquisition d'un local à vocation d'espace partagé, Pointe de la Colombière à Chalon sur Saône.